

POURQUOI NOUS VOULONS UNE COALITION À QUÉBEC

Nous sommes en faveur d'une coalition aujourd'hui comme nous l'étions sous le gouvernement Joly, pour les raisons suivantes :

1o. Parce que nous croyons encore que ni le parti libéral ni le parti conservateur seul est assez fort pour résister à toutes les mauvaises influences et prendre les mesures que requiert la situation de la province de Québec ;

2o. Parce qu'un gouvernement composé des meilleurs hommes des deux partis mériterait plus la confiance et le respect dont il a tant besoin ici et à l'étranger ;

3o. Parce que les efforts réunis de nos hommes publics ne seront pas de trop pour nous empêcher de tomber dans l'union législative ;

4o. Parce qu'une coalition aurait pour effet de faire cesser des luttes personnelles et religieuses qui nous font un mal incalculable ;

5o. Parce que l'esprit de parti a fait commettre aux deux partis depuis quelques années les fautes les plus déplorables, et fait sanctionner par notre population les abus les plus dangereux.

Voilà quelques-unes des raisons qui nous font croire que la coalition est devenue une question de salut public, une question qui s'impose nécessairement à l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'avenir et à l'honneur de leur pays, de leur nationalité. Sans doute, les chefs des deux partis ne peuvent s'attendre à être approuvés par tous leurs partisans, par ceux qui sont intéressés à empêcher une coalition, mais une fois la chose faite, il en restera peu en arrière.

Si M. Chapleau songe à faire une coalition, et s'il fait à ses adversaires des propositions acceptables et honorables, il aura droit à la reconnaissance du pays.

L.-O. DAVID.

ÉCHOS

Il y aurait un beau tour à jouer à la république gambettiste, en France. Ce serait de faire rendre la votation obligatoire aux élections politiques. Il est connu que la majorité des conservateurs s'abstiennent de voter, tandis que la radicale vote en bloc. Il faudrait obliger tout le monde à se rendre aux bureaux de votation. Si la mesure était proposée, les républicains pourraient difficilement la repousser, puisqu'elle est démocratique, et en l'acceptant ils se mettraient la corde au cou.

* *

M. de Molinari vient de publier dans le *Capitaliste*, de Paris, un article des plus sympathiques au Canada, à propos de l'emprunt Wurtele. L'éminent écrivain et économiste applaudit à cette reprise de relation entre la France et son ancienne colonie, et encourage les capitalistes et industriels français à placer et à entreprendre au Canada.

M. de Molinari nous fait d'honneur de reproduire, au cour de cet article, un article que nous avons publié ici même, il y a deux mois, sur ce sujet de l'emprunt français.

* *

Il est plus que probable que si la décision de la Chambre des Communes supprimant l'obligation du serment d'office, avait eu besoin de la sanction de la reine pour avoir force de loi, cette sanction n'aurait jamais été donnée. La reine est une honnête chrétienne, et les intérêts de sa couronne lui tiennent plus à cœur qu'à ses ministres infidèles. Elle aurait compris, appelée à ratifier l'admission de M. Bradlaugh, que son devoir de croyante et le soin de l'honneur public l'empêchaient de prêter son concours, et elle l'eût refusée. M. Gladstone et sa bande eussent été forcés d'évacuer la place.

* *

M. Gaillardet, qui est un impie doux, prétend, dans sa dernière lettre au

Courrier, qu'il y a à Paris mille libres-penseurs contre un *clérical*. Il est difficile d'imaginer une assertion plus audacieuse. C'est dans le propre journal de M. Gaillardet que nous avons vu, il y a quelques mois, que les églises de Paris ne pouvaient suffire le jour de Pâques dernier, à contenir la masse des fidèles, et qu'on donna la communion depuis cinq heures du matin jusqu'à une heure après-midi. L'éminent correspondant du *Courrier* ne met pas souvent le pied à l'église, nous le comprenons, mais il vit à Paris et il lui serait facile de se renseigner avant d'affirmer.

* *

Le clergé du diocèse des Trois-Rivières fêtait, le 15 juillet, les noces d'or de prêtre d'un de ses doyens et de ses membres les plus éminents, M. le curé Boucher, de la Rivière-du-Loup. Ce prêtre vénérable avait atteint quelque temps auparavant sa cinquantième année de prêtrise, et ses confrères ont profité de l'occasion pour lui témoigner de leur respect et de leur affection. La fête a été un succès. Mgr Lafleche télégraphia de Manitoba pour joindre ses souhaits à ceux des prêtres présents et exprimer ses regrets de ne pouvoir prendre part autrement à la démonstration.

M. le curé Boucher, malgré son grand âge et les fatigues d'une carrière sacerdotale aussi longue que bien remplie, est encore plein de vigueur, et ses paroissiens espèrent jour encore longtemps de sa présence.

* *

M. Jules Simon, au sénat français, devient de plus en plus parlementaire à l'anglaise. Cela se résume à entendre le jeu : *ôte toi de là que je m'y mette*. Bien compris, ce jeu permet de changer d'opinion quand on veut, de se contredire soi-même sans gêne, de faire la guerre perfide à ses adversaires, et de se tenir toujours dans le courant d'idées qui paraît avoir la faveur et qui peut par conséquent nous conduire au pinacle.

Pour le moment, M. Jules Simon, qui aspire à redevenir président du Conseil, ne laisse échapper aucune occasion de contredire et d'attaquer le gouvernement du jour. Pour cela, il est conservateur, catholique même lorsqu'il le faut. Il n'a plus de préjugés, en vrai politique florentin. L'expulsion des jésuites lui a fourni le thème d'une philippique remarquable contre le ministère. Bref, tel qu'il est, il ne doit pas désespérer de se faire accepter quelque jour par les conservateurs des Chambres et de revenir au pouvoir sur leur dos. Ce jour-là, il fera une belle niche à M. Gambetta. Le tour sera joué.

* *

M. Frédéric Gaillardet, qui laisse éclater toute sa satisfaction de libre-penseur et de démocrate en parlant de l'expulsion des jésuites dans une correspondance au *Courrier des Etats-Unis*, ne peut s'empêcher cependant de regretter la coïncidence de cet acte de tyrannie avec l'acte de clémence coupable du rappel des communards exilés. Pour lui, c'est une question de tactique, et il n'en parle qu'au point de vue de l'effet *fâcheux* que cela pourrait avoir pour le gouvernement persécuteur. Il n'était pas adroit de la part du ministère de se mettre ainsi dans le cas de Pilate livrant Jésus d'une main et délivrant Barrabas de l'autre.

M. Gaillardet, qui est un habile, et qui aurait préféré, dans l'intérêt de la République, qu'on eût attendu et qu'on eût mis des gants pour lever la main sur les jésuites, reproche par la même occasion au gouvernement de son cœur d'avoir lâché les Nouméens précisément pour le 14 juillet, jour où l'on voulait inaugurer la fête officielle de la France républicaine. C'était, suivant lui, une nouvelle maladresse succédant à la première. C'était prendre le rôle de Jocrisse après celui de Ponce-Pilate. Il en est résulté que la fête a été celle de la Commune, qui faisait son entrée triomphale ce jour-là, au lieu d'être celle de la république opportuniste. Fâcheux ! Fâcheux !

Après cela, M. Gaillardet est de tous

points fondé à dire que ce cabinet de maladroits n'est que toléré faute de mieux. C'est une collection de gâtes-métier qu'on conserve par crainte de pire.

* *

Les jésuites français expulsés ont trouvé refuge les uns en Espagne, les autres en Angleterre et dans les pays protestants. Ils attendront, de ces asiles, l'occasion de rentrer dans leur patrie pour lui prêter encore le secours de leur science et de leur intelligence. Cette occasion viendra certainement. On peut chasser les jésuites, mais on ne peut les empêcher de revenir. M. Freycinet et ses collègues y perdront leur latin et bien d'autres choses encore, parmi lesquelles le pouvoir, dont ils ont si grossièrement abusé. Ils avaient pourtant l'exemple de ceux qu'ils ont voulu imiter pour leur montrer l'inutilité de cette tentative. Ils passeront comme la monarchie de Louis XV, comme celle de Charles X, et les jésuites resteront. Des papes mêmes s'y sont essayé, cédant à des pressions violentes, et eux aussi ont perdu leur latin à la tâche. C'est se briser la tête contre un roc. Les jésuites, eux, sont toujours dans leur rôle. Ils ont reçu la promesse d'être sans cesse persécutés et de vaincre sans cesse la persécution.

Le châtiement arrivera peut-être, pour les Dioclétiens au petit pied qui gouvernent la France, sous une forme particulièrement sensible, et plus tôt qu'il ne s'y attendent. Comme le leur a dit Mgr Freppel, ils ont eu la maladresse d'associer, aux yeux du peuple, la cause des jésuites à celle de la liberté. Cette persécution maladroite va aliéner au gouvernement une partie notable de ses amis et secour la torpeur des amis de l'ordre, qui sont la majorité, mais qui ne votent pas d'ordinaire. Ils voteront cette fois, pour protester contre ce qui vient de se passer, et l'honnête république de M. Grévy pourrait bien s'en trouver mal.

A. GÉLINAS.

VOYAGE DE KALM EN AMÉRIQUE

La septième livraison des "Mémoires de la Société Historique de Montréal" contient l'analyse et la traduction du voyage de Kalm, savant Suédois qui vint en Amérique pour faire des études scientifiques et y passa trois ans.

Kalm a tout vu, tout étudié, et la lecture de ses impressions de voyage est des plus intéressantes. Nous devons à la plume élégante et à l'esprit judicieux de M. L.-W. Marchand, greffier de la Cour d'Appel de Montréal, l'analyse et la traduction de cet ouvrage important que nous ferons mieux connaître à nos lecteurs la semaine prochaine.

CAUSERIE

FAITE PAR M. BOURASSA, A LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE LOURDES, A MONTRÉAL, LE 22 JUIN DERNIER.

Les auteurs de livres et de travaux destinés à servir quelques-uns des intérêts du public ; les fondateurs de journaux, dont le besoin se faisait sentir, mettent d'ordinaire une préface, publient un prospectus, pour exposer confidentiellement au lecteur les circonstances qui ont conduit à la création de leur œuvre. J'ai eu l'idée de faire aussi mon discours préliminaire avant de livrer au public ces surfaces historiques, décorées de sujets mystiques d'un caractère un peu étrange pour ceux qui ne sont pas familiers avec l'art décoratif religieux, surtout celui du passé.

Comme c'est l'usage dans ces occasions, l'auteur, en parlant du produit de sa pensée, sera bien obligé de toucher à quelques détails de son existence qui ne peuvent pas être entièrement dégagés d'une œuvre intimement liée à sa manière d'être et de sentir. C'est pour cela qu'il s'est cru obligé de limiter le nombre de ses auditeurs : les choissant surtout dans le cercle de ses amis, ou parmi les personnes dont

il connaissait parfaitement les goûts pour les choses d'art, et pour tout ce qui peut contribuer à étendre ici les limites du domaine où s'exerce les forces variées de l'intelligence.

Je devais bien aussi une réparation à ceux qui m'ont toujours voulu du bien, et que j'avais priés, dès le commencement de cette entreprise, de ne pas demander à voir mes travaux. Ils avaient compris qu'un travail de longue haleine, qui demande du recueillement et de la suite dans les idées, ne peut se poursuivre sous les yeux des curieux ; tous ont bien voulu m'aider par leur délicatesse à maintenir les rigueurs de la consigne établie, et je les remercie aujourd'hui de m'avoir donné ce nouveau témoignage de leur bienveillance.

Je n'ai jamais trop compris pourquoi tant de gens mettent les peintres en dehors des règles de la discrétion, et se croient le droit de venir regarder à tout instant par dessus leur épaule, pour voir ce qu'ils font : depuis quatre ans que l'on me donne l'occasion de méditer sur ce sujet, je n'ai pas encore trouvé de solution au problème.

Je l'abandonne donc à de plus clairvoyants que moi, et je passe à ma préface.

I

Il y avait déjà dix à douze ans que j'étais revenu d'Europe, après des études poursuivies un peu à l'aventure, et une récolte surabondante de rêves et d'espérances plus ou moins irréalisables ; et je n'avais encore à peu près rien fait : deux ou trois toiles d'église que j'ai perdues de vue, un certain nombre de portraits peu rémunératifs, exécutés à la dérobée, dont plusieurs péchaient par le modèle qui leur avait servi d'exemple ; voilà tout.

On fit bien courir le bruit, durant cette période de temps, que j'avais illustré une pompe à incendie destinée au faubourg Québec : j'eus beau m'en défendre alors, on persista à m'en faire grand honneur. Je ne sais si l'on ne me garde pas encore, quelque part, cette gloire usurpée.

On m'offrit bien aussi, vers le même temps, de faire la vignette et le blason — le blason faux encore — sur des voitures de gala. Je résistai impertinemment, même à l'occasion d'un landau qu'on voulait présenter à Monseigneur de Montréal ; on me disait que c'était encore là de l'art religieux ! Devant cette résistance inexplicable plusieurs conclurent que j'avais des rentes, et que je ne ferais jamais rien.

Chose singulière, et qui influa sans doute sur ma vocation de portraitiste, c'est qu'on ne me demanda d'abord qu'à peindre des morts. Je débutai par le deuil. On m'apportait l'ombre de parents chéris, déçédés depuis longtemps, dont les traits étaient déjà à moitié éteints sur de vieilles tablettes daguerriennes, et l'on me demandait de leur rendre la vie. Les vivants n'osaient pas se risquer sous mon pinceau novice ; ou bien, ils s'égarèrent par excès de confiance en me demandant de ressusciter les morts. Ce qui est certain, c'est que je ne fis pas un seul miracle : je n'avais pas ce don là.

Le portrait, pour les débutants, est souvent un écueil fatal ; il est ce qu'était la saignée autrefois pour les novices d'Esculapes : rien n'était plus facile, paraît-il, que de manquer la veine. Or, une veine manquée, le malade n'en revenait que mieux, sans doute, mais le jeune praticien était coulé, mort-né.

Je sentis un moment que le même sort allait m'arriver : j'avais manqué ma veine.

Jusqu'alors le portrait avait été le seul gagne-pain du peintre en ce pays ; mais, depuis l'invasion des photographes dans le domaine de l'art, ce gagne-pain ne pouvait plus même porter ce nom modeste.

Je passe ici un gros chapitre de petites misères.

Je voyais donc devant moi s'ouvrir un désert aride, plein de vague, où il m'était impossible d'apercevoir dans les brumes du lointain la moindre petite oasis. Pendant un temps, je me mis à chercher des sentiers neufs, d'autres vocations ; je ne savais où dépenser mon acquit, à quel exercice